

La justice étasunienne est critiquée suite à l'exécution du Mexicain Edgar Tamayo



Mexico, 24 janvier (RHC-PL)- Raul Plascencia, le président de la Commission Nationale des Droits de l'Homme du Mexique a déclaré que l'exécution aux États-Unis du Mexicain Edgar Tamayo démontre la politique de deux poids deux mesures appliquée par la justice nord-américaine à des immigrants et des pauvres et représente un échec pour le système international de justice.

Il a déclaré qu'avec l'application de cette peine capitale Washington a donné au monde une leçon de barbarie, car dans ce cas la législation et les règles élémentaires du droit à une procédure régulière ont été violées.

Il a déploré le fait que l'on ne pourra pas savoir si Edgar Tamayo était innocent ou coupable de l'assassinat d'un policier de la ville de Houston en 1994 et il a déclaré que les autorités étasuniennes ont omis un verdict de la cour Internationale de Justice qui ordonnait le rétablissement des garanties de l'accusé.

Sandra Babчук, avocate , a signalé que les recours interposés pour la violation des droits consulaires de son client et son retard mental n'ont pas été acceptés, de telle sorte qu'on lui a appliqué une injection

létale.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/12356-la-justice-etasunienne-est-critiquee-suite-a-lexecution-du-mexicain-edgar-tamayo>



Radio Habana Cuba